

forum

« La Grèce doit rester dans l'euro »

PROPOS RECUEILLIS PAR
DOMINIQUE BERNIS

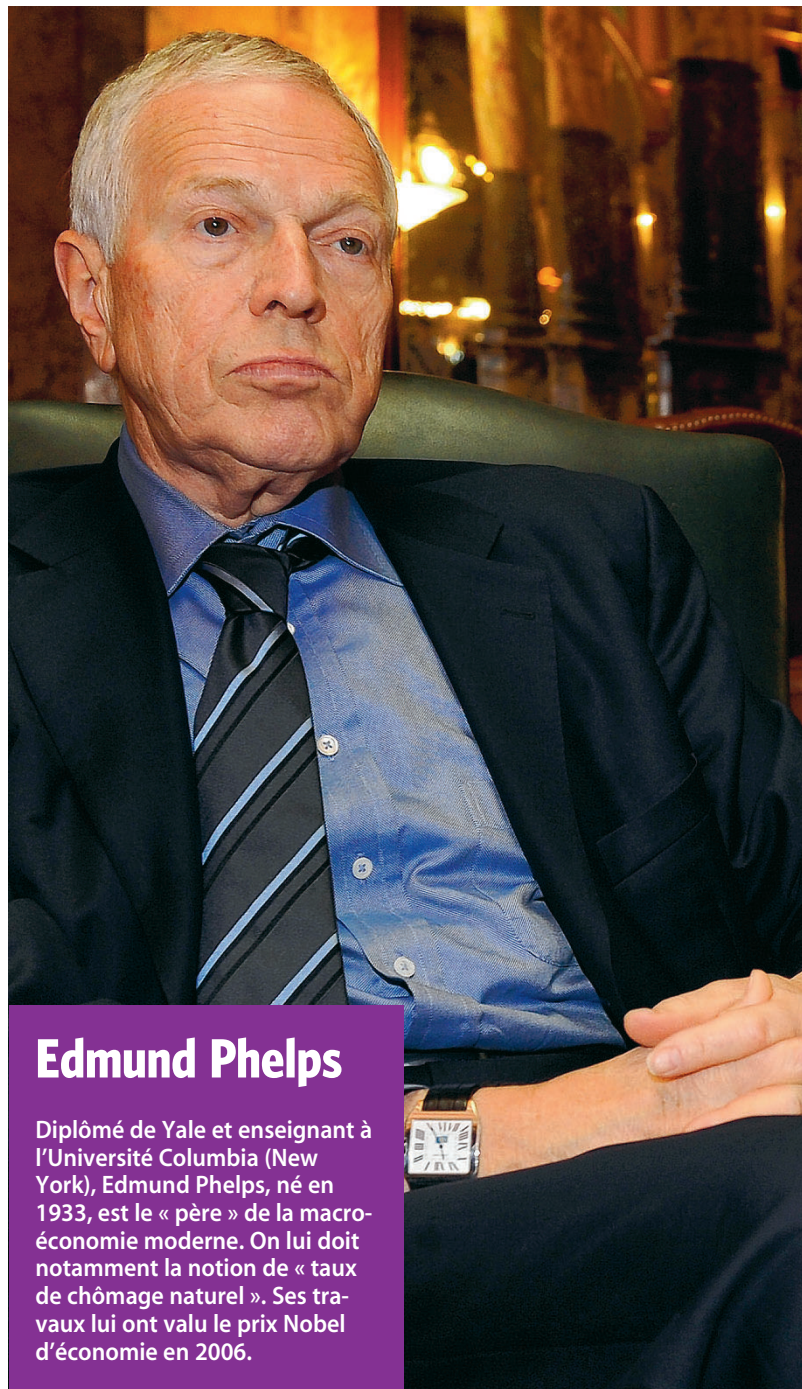
À l'occasion de son 175^e anniversaire, l'ULB a mis les petits plats dans les grands. Ce mercredi, elle a décerné les insignes de Docteur Honoris Causa à treize personnalités d'envergure. Dont Edmund Phelps, prix Nobel d'économie 2006. Observateur avisé des économies européennes, il a accepté de recevoir *Le Soir* pour commenter la crise grecque.

Une question titille les Européens : pourquoi les spéculateurs attaquent-ils l'Europe, alors que si on prend la moyenne de la zone euro, les niveaux de déficit et de dettes publics sont d'un même ordre de grandeur, voire moindres qu'aux Etats-Unis ou au Japon ?

Les Etats-Unis peuvent faire état de 230 ans de responsabilité fiscale. Les investisseurs ont dès lors tendance à être plus « relax » face à un écart par rapport à l'orthodoxie budgétaire aux Etats-Unis que dans un pays comme la Grèce, qui connaît des problèmes budgétaires depuis l'époque où elle était incluse dans l'Empire ottoman. Quant au Japon, il a une réputation incroyable s'agissant du remboursement de ses dettes.

Exact. Mais la Grèce a désormais le soutien des autres pays de la zone euro et du FMI. Or, cela ne semble pas avoir réussi à calmer l'anxiété des marchés financiers...

Le plan de sauvetage est suffisant si à un certain moment, dans un an ou deux, il y a un retour des investisseurs privés. Mais aujourd'hui, nous ne savons si cela se produira. La zone euro est certes un poids lourd économique, comme l'Amérique. Mais si l'Amérique est considérée comme plus sûre, ce n'est pas en raison de sa taille, mais parce que nous pouvons raisonnablement prévoir que les Etats-Unis enregistreront, au cours des dix ou vingt prochaines années, une croissance économique plus rapide que la Grèce ou que l'ensemble de la zone euro. En conséquence, le



Edmund Phelps

Diplômé de Yale et enseignant à l'Université Columbia (New York), Edmund Phelps, né en 1933, est le « père » de la macroéconomie moderne. On lui doit notamment la notion de « taux de chômage naturel ». Ses travaux lui ont valu le prix Nobel d'économie en 2006.

poids de la dette s'allégera par rapport au PIB. Au cours des quinze dernières années, la zone euro n'a pas fait preuve d'un dynamisme économique comparable à celui des Etats-Unis. Vous allez me dire que si la zone euro a la Grèce, les Etats-Unis ont la Californie. Mais personne ne s'attend à ce que la dette publique de cet Etat atteigne 130 % du produit intérieur californien.

La crainte aujourd'hui, c'est de voir la crise se propager au Portugal et à l'Espagne. Pensez-vous que cela soit probable ?

C'est possible. Mais les investisseurs eux-mêmes ne connaissent pas la réponse à cette question. Et c'est pourquoi les marchés sont nerveux. Une seule chose est sûre : les taux

“ Ce serait une honte si la Grèce quittait la zone euro. La spéculation se déchaînerait. Ce serait le saut dans l'inconnu. »

d'intérêt que devra payer le gouvernement espagnol seront plus élevés dans les prochains mois, en raison de la débâcle grecque. Et c'est la même chose pour le Portugal. Une question plus ardue est celle-ci : pourquoi les investisseurs ne sont-ils pas nerveux vis-à-vis de la Grande-Bretagne ? Je ne sais pas. Peut-être le deviendront-ils... Et les temps seront alors plus durs pour la Grande-Bretagne...

La Grèce ne doit pas seulement assainir ses finances publiques ; elle a vu également sa compétitivité se détériorer de manière spectaculaire, de 25 à 30 pour cent par rapport aux autres pays de la zone euro. Pourra-t-elle s'en sortir sans demander une restructuration de sa dette publique ?

La dette va s'accroître, avant de baisser... si elle baisse. Comme la plus grande part de cette dette est détenue par des investisseurs étrangers, la Grèce va devoir accumuler des surplus extérieurs pour assurer le service. Le fait que la Grèce soit si peu compétitive est évidemment un très grand problème. Elle de-

vra donc résoudre ses problèmes soit en réduisant les salaires – comme prévoit le plan d'austérité –, soit en augmentant sa productivité. Et cela contribuera à générer un surplus du compte courant.

Dans une situation similaire, un pays choisit de dévaluer sa monnaie...

Ils peuvent atteindre le même résultat par une baisse des salaires...

C'est plus douloureux.

Oui. Aux Etats-Unis, ce serait difficile d'obtenir une réduction des salaires de 25 %, parce que le marché du travail n'est pas organisé. En Grèce, il y a des syndicats qui peuvent accepter ces baisses de salaires.

Certains économistes estiment que la Grèce devrait quitter la zone euro. Ainsi, Martin Feldstein, de Harvard, affirmait récemment que la Grèce devrait se mettre en congé temporaire de la zone euro, tout en convenant d'y revenir plus tard à un taux de change dévalué de 30 %...

L'histoire suggère qu'une dévaluation fonctionne une fois. Qu'elle peut marcher une seconde fois. Mais qu'à un certain moment, cela ne marche plus, parce que les travailleurs comprennent qu'une monnaie plus faible s'accompagne d'une hausse des prix et d'une baisse du pouvoir d'achat ; ils demandent en conséquence des hausses de salaires. Et dans ce cas, l'effet recherché n'est pas atteint. Appartenir à la zone euro garantit la stabilité des prix. L'Italie, qui avait l'habitude

de dévaluer la lire, a tiré un grand profit de son appartenance à la zone euro : le climat des affaires est beaucoup plus sain. Ce serait une honte si la Grèce quittait l'euro. Je serais très inquiet. La spéculation se déchaînerait. La Grèce ferait un saut dans l'inconnu. Et nous ne savons pas ce qui pourrait se produire.

Si l'Europe pouvait enregistrer quelques années de croissance économique soutenue, les problèmes seraient plus faciles à résoudre. Mais est-ce possible si tous les Etats mettent en œuvre à court terme des politiques d'assainissement budgétaire, voire d'austérité ?

Personne n'a jamais dit que la route de la vertu était un chemin facile. Les niveaux de dettes publics sont élevés dans certains pays. C'est un problème dont il faut s'occuper. Les Etats-Unis ont un peu plus de chance, car, comme je l'ai dit, la croissance économique sera plus rapide qu'en Europe au cours des dix à vingt prochaines années. ■

► P. 2 À 4 L'EURO EN CRISE

Carte blanche

Manuel Abramowicz, auteur et enseignant. Nicolas Ancion, écrivain Jean-Marie Dermagne, avocat. Alec de Vries, auteur et philosophe Vincent Engel, écrivain, professeur à l'Université de Louvain et à l'Ihecs. Jean-Jacques Jaspers, journaliste et enseignant. Ariane Le Fort, écrivaine. Benoit Van der Meersch, président de la Ligue des droits de l'Homme.

Quand la précipitation bafoue la démocratie

Un vieux slogan anarchiste, un peu vulgaire, il est vrai, dit : « Elections ! Piège à con ». Les élections prochaines en seront-elles l'illustration ?

Lors des dernières élections régionales en juin 2009, les diverses « petites listes » – alternatives aux « grands partis » et sans compter les scores des diverses listes d'extrême droite (plus de 90 000 voix en Wallonie) – avaient totalisé dans le collège francophone jusqu'à 5 % des suffrages exprimés. Ce résultat, certes relativement modeste, représentait pourtant plus de 120.000 électeurs, selon les chiffres officiels du Service public fédéral de l'Intérieur. A ces opposants aux partis politiques classi-

ques, il faudrait encore rajouter les votes blancs et le nombre – bien que le vote soit obligatoire – des « absentéistes », de plus en plus nombreux dans notre pays.

L'ESSENTIEL

- Faute de temps et de moyens, la plupart des « petites listes » ne pourront sans doute pas se présenter aux élections anticipées du 13 juin.
- Il ne tient qu'aux partis démocratiques traditionnels qu'il en aille autrement.

La décision de provoquer des élections anticipées (prévues pour le dimanche 13 juin prochain), causées et voulues par les partis au pouvoir (présents au fédéral, au régional ou à la Communauté française) ne permettra sans doute pas à la plupart de ces « petites listes » de se présenter aux électeurs. En effet, le temps imparti pour rassembler les 400 à 500 signatures requises pour une circonscription électorale, multipliées par le nombre de liste à chaque fois déposée dans chaque circonscrip-

tion, les 5.000 signatures nécessaires pour déposer une liste pour le Sénat (soit environ un total de 15 000 signatures) et leur validation bureaucratique, est ici de moins... d'une semaine.

Laisser le monopole du vote contestataire à l'extrême droite est un choix politique dangereux

Faute de temps et de moyens, ces « petites listes », ne bénéficiant d'aucun financement public, se retrouveront certainement dans l'impossibilité de se proposer aux suffrages de l'électeur. Le « jeu » démocratique s'en trouve biaisé.

Résultat immédiat : face à la situation actuelle, l'électeur ne pourra certainement que voter pour les partis bénéficiant déjà d'une représentation parlementaire. A savoir, côté francophone : le PS, le CDH, le MR et Ecolo. Soit, tous des partis de gouvernement. Ils seront (avec leurs équivalents néerlandophones, complétés d'une brochette nationaliste pure et dure, allant de

la N-VA au VB en passant par la LDD) sans doute les seuls choix possibles. Le système politique actuel entretient dès lors sa propre conservation. C'est la loi des plus forts. Une loi pour le moins peu « fair-play » et peu démocratique !

Alors comment pouvoir émettre un vote d'opposition à la politique actuelle ?

Il existe une solution, si les partis démocratiques autorisent leurs députés à ces « petites listes » de se présenter, elles seront présentes le 13 juin prochain sur les bulletins de vote. Les 120.000 électeurs de ces listes, rejoints par d'autres opposants aux politiques actuelles, pourront ainsi réitérer leur choix s'ils le souhaitent. Pour éviter à de nouvelles listes « farfelues » de se présenter, ne représentant quasi personne, les signatures de parlementaires du PS, du CDH, du MR et d'Ecolo ne seraient accordées qu'aux listes présentes aux précédentes élections régionales et européennes. Pour ces dernières, elles avaient en effet prouvé, dans

un délai raisonnable, leur capacité de recueillir le nombre de signatures exigées par le code électoral.

Pourquoi les partis au pouvoir s'opposeraient-ils à la présence d'autres listes électorales ? La démocratie permet à toute structure un tant soit peu organisée de se présenter, à certaines conditions, aux élections. Tout faire pour éviter cela reviendrait à tronquer les règles simples de la démocratie. Cependant, il s'avère que les grands partis – pourtant dit démocratiques – refusent tous unanimement cette règle, y compris Ecolo qui disait vouloir faire de la politique autrement et qui était encore un groupuscule dans les années 1980. En démocratie, il faut accepter d'être critiqué, d'être sanctionné, voire de perdre les élections.

Il semble que ni le PS et le CDH ni le MR et Ecolo (idem côté néerlandophone) n'accepte ce principe de base. Pour eux, l'enjeu est simple : tout faire pour garder leur leadership dans leur bulle électorale. Quitte à empêcher l'émergence de « concurrents » sur un « marché

électoral » décidément peu ouvert aux « nouveaux venus ».

Considérer les partis de gouvernement comme les seuls dignes de figurer sur les bulletins de vote le 13 juin prochain ne plaide pas vraiment contre l'abstention, voire l'absentéisme électoral. En effet, Les électeurs déçus et opposés à leur bilan politique ne pourront sanctionner les parlementaires et gouvernants sortants en votant pour d'autres listes. Il n'est donc pas étonnant que certains aujourd'hui appellent à boycotter le prochain scrutin et que les votes blancs, nuls (si cela est encore possible), en sus des électeurs qui resteront chez eux, seront plus nombreux que lors des précédentes élections.

En cette période de crise, cader le système démocratique belge ne plaide certainement pas en faveur des institutions existantes. Laisser le monopole du vote contestataire à l'extrême droite est également un choix politique dangereux. Est-ce ainsi que va la démocratie à la belge ? ■